

Public

- Salarié d'un représentant en douane ou commissionnaire de transports internationaux



Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 4 (ou niveau supérieur)
- Être titulaire du Bloc de Compétence 1 de la certification Déclarant en Douane
- Expérience professionnelle d'1 an minimum dans le secteur d'activité
- Anglais requis niveau A1

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 145 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel, cours du matin ou du soir
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validés un parcours de qualification pédagogique
- Professionnels en activité

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908

DECLARANT EN DOUANE

Formation continue – Année 2

Objectifs généraux

- ◆ Conseiller le client dans le dédouanement de sa marchandise
- ◆ Gérer les litiges en collaboration avec le responsable du service douane

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques basés sur des mises en situation professionnelle
- ◆ Des partenariats avec des entreprises du secteur Transport et Douane
- ◆ Utilisation de logiciels professionnels (Conex, Akanea, OK!DUTY)
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale : mise en situation professionnelle individuelle, épreuve individuelle écrite et orale, étude de cas)

Validation

- ◆ Certification Déclarant en Douane
Si validation partielle, délivrance de blocs de compétences suite à la délibération du jury
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Oui
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rnkp/37632>
- ◆ Code RNCP : 37632
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 31/05/2023)
- ◆ Code Certif Info : 115008



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Evaluation d'auto-positionnement 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	BC2 : Conseiller le client dans le dédouanement de sa marchandise	118 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les sources d'information nécessaires pour effectuer la veille réglementaire, puis les analyser et les diffuser en interne et en externe ▪ Proposer la solution de dédouanement la plus adaptée en fonction du type de marchandises et de la réglementation applicable (régimes particuliers, fiscalité, normes, documents d'ordre public, réglementation déchets...) en s'adaptant aux différentes situations rencontrées chez le client dont des situations de handicap (troubles dys, personne à mobilité réduite...) dans un but d'optimisation douanière ▪ Développer une expertise douanière afin de répondre à la demande du client : questionner et détecter ses besoins en matière de dédouanement 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle informatique Ressources pédagogiques

Evaluation du bloc de compétences 2

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	BC3 : Gérer les litiges en collaboration avec le responsable du service douane	24 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les éléments du dossier contentieux et appliquer le droit douanier pour identifier les recours juridiques possibles ▪ Évaluer le risque douanier et informer le client des sanctions encourues pour juger de l'intérêt de contester et de déposer un recours ▪ Défendre les intérêts du client et argumenter face à l'administration des douanes pour résoudre le litige 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle informatique équipée de logiciels de dédouanement Bibliothèque pédagogique

Evaluation du bloc de compétences 3

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Evaluer les acquis de la formation	2 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du dossier professionnel 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Bilan et synthèse du stage	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia